



Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement



AMENAGEMENT

Nos MISSIONS

Le **Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement** vous accompagne en matière d'aménagement d'espaces publics, de voirie, d'ouvrages d'arts, d'espaces verts et de réseaux.

- ◆ Traversée de commune
- ◆ Aménagement et valorisation de centre bourg
- ◆ Aménagement d'espaces publics
- ◆ Aide à la gestion de la voirie et de la circulation
- ◆ Aménagement de zones d'activités
- ◆ Ouvrages d'arts (ponts, soutènement...)
- ◆ Voies vertes, liaisons douces, chemins de randonnées
- ◆ Aménagement paysager
- ◆ Dossiers réglementaires (loi sur l'eau, cas par cas...)
- ◆ Dossiers de demande de subventions
- ◆ Zonages d'assainissement
- ◆ Aide à la réalisation de schémas directeurs
- ◆ Ouvrages de gestion des eaux pluviales
- ◆ Assainissement eaux usées et eaux pluviales
- ◆ Adduction d'eau potable
- ◆ Défense Extérieure Contre l'Incendie
- ◆ Aide à la passation de marchés de prestations intellectuelles (géomètre, maître d'œuvre, bureaux d'études, coordonnateurs SPS...)
- ◆ Aide à la passation et au suivi de Délégation de Service Public
- ◆ Diagnostics, expertises et études diverses



LEXIQUE

ESTIM - Estimation Sommaire
DCE - Etablissement du Dossier
de Consultation des Entreprises
VERIF - Vérification des Devis
ANALYSE - Analyse des candidatures
et des offres
TRX - Contrôle et Réception des Travaux
BDC - Etablissement d'un Bon
de Commande (lié à un marché
à bons de commande)

Abonnement

Communes

1,58 € par habitant
avec un minimum de 437 €
et un maximum de 3 561 €

EPCI à fiscalité propre

0,10 € par habitant
avec un minimum de 1 188 €
et un maximum de 12 383 €

Syndicats

0,12 € par habitant
avec un minimum de 437 €
et un maximum de 3 561 €

Dans le cadre de cet abonnement,
le service assure les interventions suivantes :
veille technologique et diffusion de l'information
aux collectivités, renseignements, conseils,
expertises et accompagnement des
collectivités dans la définition de leurs
projets ne nécessitant pas la
mobilisation de moyens
humains importants.

Participations supplémentaires

Cette participation est fixée à 278€ par demi-journée d'intervention.
Elle est appelée au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

1 - Assistance technique et administrative pour marchés de travaux courants

MONTANT DES TRAVAUX	TYPE D'INTERVENTION	NOMBRE DE DEMI-JOURNEES
Inférieur à 48 000 € TTC	ESTIM	Compris dans l'abonnement
	DCE	3
	DCE + VERIF	4 (3+1)
	DCE + VERIF + TRX	8 (3+1+4)
	SUBV	1
	BDC	3
	BDC + TRX	7 (3+4)
De 48 000€ TTC à 69 999,99€ TTC	ESTIM	Compris dans l'abonnement
	DCE	6
	DCE + ANALYSE	9 (6+3)
	DCE + ANALYSE + TRX	17 (6+3+8)
	SUBV	2
	BDC	3
	BDC + TRX	11 (3+8)
De 70 000€ TTC à 108 000€ TTC	ESTIM	Compris dans l'abonnement
	DCE	9
	DCE + ANALYSE	13 (9+4)
	DCE + ANALYSE + TRX	21 (9+4+8)
	SUBV	3
	BDC	5
	BDC + TRX	13 (5+8)

Dans le cas de travaux complexes nécessitant des études particulières et/ou au-delà de 108 000€ TTC, le service pourra intervenir dans le cadre d'une convention conclue entre l'Agence et la collectivité.

2 - Une contribution supplémentaire pour toutes les interventions autres que celles réalisées dans le cadre de l'abonnement ou de l'assistance pour marchés de travaux courants énumérés ci-dessus

Pour l'établissement de l'avant-projet sommaire
et des dossiers de demande de subvention,
la participation n'est appelée que si et lorsque
la collectivité passe en phase de réalisation.



**Service Intercommunal
Voirie Réseaux Aménagement**



**Service
Intercommunal
Administratif
(SIA)**



**Service
Intercommunal
du Numérique
(SIN)**



**Service
Intercommunal
du Patrimoine
et de l'Architecture
(SIPA)**



**Service
Intercommunal
Territoires et Urbanisme
(SITU)**

Tél. : 05 59 90 35 61
Fax : 05 59 84 59 47
service.voirie-reseaux-amenagement
@apgl64.fr



www.apgl64.fr